

**MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE**  
**MRC DE PORTNEUF**

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire de Rivière-à-Pierre le lundi 20 février 2023 à 10h00 sous la présidence de madame Danielle Ouellet, mairesse.

En plus de madame la mairesse, étaient présentes les conseillères Pascale Bonin et Diane Blouin ainsi que les conseillers Alain Lavoie et Gilbert Dumas.

Était absent le conseiller Jérémy Martin et Jacquelin Goyette

**1.1 Mot de la mairesse**

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2023-02-083

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée

2023-02-084

**1.3 Adoption du règlement 526-23 imposition des taxes, des tarifs et compensations**

Il est proposé par M. Alain Lavoie  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que soit adoptée le règlement 526-23 imposition des taxes, des tarifs et compensations

.

Adoptée

**2. Période de questions**

Aucune question

**3. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Diane Blouin de lever la présente séance. La séance est levée par madame la mairesse à 10 :55 hres.

---

Danielle Ouellet  
Mairesse

---

Marie Tremblay  
Directrice générale et greffière-  
trésorière intérimaire

